



UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX
الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום



PARIS : SÉDER LAÏQUE POUR PESSAH LE 23 AVRIL 2016

2016 est une année bissextile. La preuve n'en est pas seulement que cette année comptait un 29 février mais que pour une fois, les deux premiers soirs de la pâque juive ne correspondent pas à la date de la Pâque chrétienne. Ainsi, notre séder n'aura pas lieu lors du week-end avec un congé ferrié. Vous pouvez néanmoins célébrer le premier soir de Pessah en famille et le deuxième soir avec l'UJFP, car le deuxième soir tombe un samedi. Vous aurez donc le droit de fêter comme il se doit tout en faisant la grasse matinée le lendemain.

« L'année prochaine à Jérusalem !... L'expérience contemporaine nous confirme une fois de plus que la liberté, telle qu'elle a été gagnée par nos ancêtres dans l'Égypte ancienne, est toujours à défendre et que le pharaon, quel que soit le nom qu'il porte, est toujours à combattre. » Ces paroles sont tirées de la « Haggadah de Libération ». Rédigée pour Pessah dans les années 1980, cette haggadah pas comme les autres est « dédiée au peuple palestinien et à sa lutte exemplaire pour l'autodétermination ». Dans notre esprit, Pessah n'est pas seulement la célébration de la libération des Juifs de l'esclavage en Égypte (événement réel ou mythique) mais dans la mesure où le message de Pessah appartient désormais au patrimoine universel de l'humanité, c'est également un appel à la libération de tous les peuples opprimés. Notre célébration de Pessah est le fruit d'une lecture moderne, humaniste, laïque et féministe de cette fête. Ainsi, pour la 22^{ème} année consécutive, vous aurez droit à un séder original, à un repas copieux traditionnel, à la cuisine juive, du vin à volonté et de l'ambiance garantie.

C'est à 19h30 et l'UJFP aura une salle à manger pour elle seule dans un restaurant parisien, à proximité d'une station de métro. Veuillez remplir le coupon-réponse ci-dessous et nous le retourner par la poste avec votre chèque de règlement (40,00 € le repas). Dès confirmation de votre participation, nous vous informerons de l'adresse du restaurant par téléphone. Veuillez faire vite car le nombre de places est limité : premier venu, premier servi ! (N.B. : le restaurant n'est pas caché.)

UJFP Ile-de-France

VENEZ CELEBRER PESSAH AVEC NOUS !

PESSAH AVEC L'UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ TELEPHONE : _____

☐ Ci-joint mon règlement pour _____ places, à raison de 40,00 € par personne

☐ Je souhaite adhérer à l'UJFP. Ci-joint un chèque de :

☐ 50 € (membre actif) ☐ plus de 50 € (membre de soutien) ☐ 10 € (étudiants, chômeurs et précaires)

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de l'UJFP et l'envoyer à : UJFP, 21 ter rue Voltaire,
75011 Paris • Tél.: 01 42 02 59 76 • Fax : 01 42 02 59 77 • contact@ujfp.org • Site : www.ujfp.org
Page Facebook : www.facebook.com/UJFP.Officiel • Compte Twitter : [contactujfp](https://twitter.com/contactujfp)